

RELEVÉ DE DÉCISIONS

ENTRETIENS DE
MONSIEUR LUCIEN BOUCHARD
PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC
ET DE
MONSIEUR ALAIN JUPPÉ
PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MONTREAL, LE 11 JUIN 1996

Le Premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, a reçu les 10 et 11 juin 1996 le Premier ministre de la République française.

Les deux Premiers ministres se sont félicités de l'excellente relation entre la France et le Québec. Ils ont abordé essentiellement cinq points:

A. Le renforcement de la relation directe et privilégiée

La France et le Québec entretiennent depuis maintenant trente ans une relation directe et privilégiée. Les deux Premiers ministres sont convenus d'intensifier et de renouveler les liens qui les unissent.

Le Premier ministre du Québec et le Premier ministre français se réjouissent de la reprise des rencontres alternées de chefs de gouvernement, qui s'est traduite par la visite au Québec de M. Alain Juppé. Ils souhaitent maintenir à l'avenir un rythme régulier de visites.

Les deux Premiers ministres demandent aux ministres compétents de se concerter sur des thèmes de préoccupation communs; les stratégies de création d'emplois; l'assainissement des finances publiques, le contrôle des coûts de la santé et la réforme du système éducatif.

B. L'approfondissement de la relation économique

Les deux Premiers ministres réaffirment leur volonté de voir ces relations directes et privilégiées trouver leur pleine traduction dans le domaine économique.

À cet égard, les deux Premiers ministres prennent acte du haut degré de maturité, de diversification et de valeur ajoutée atteint par les échanges

commerciaux et les investissements entre la France et le Québec. Ils se félicitent de la nouvelle dynamique constatée depuis deux ans dans les chiffres du commerce et des investissements franco-qubécois. La France est ainsi devenue en 1995 le deuxième client international du Québec et un de ses principaux fournisseurs de produits industriels. Elle a été aussi, sur les deux dernières années, le deuxième investisseur étranger au Québec. De leur côté, les investissements des entreprises québécoises en France se développent à un rythme soutenu.

Les deux Premiers ministres se fixent pour objectifs d'approfondir et de développer les relations économiques de façon à confirmer le rôle du Québec comme porte d'entrée des sociétés françaises sur l'ensemble du marché de l'ALENA, et de la France comme «point d'attache» privilégié des entreprises québécoises au marché européen.

Dans ce contexte, ils conviennent de rencontres régulières des ministres responsables du commerce extérieur. Ils conviennent en outre d'y associer davantage les représentants des milieux d'affaires.

Dans cette perspective, ils se félicitent de la tenue le 11 juin à Montréal d'une table ronde économique réunissant des dirigeants d'entreprises et d'institutions financières françaises et québécoises et de la signature, à cette occasion, d'un accord de financement des petites et moyennes entreprises impliquant notamment le CEPME pour la France et la SDI pour le Québec. Il s'agit là d'une avancée importante qui marque la volonté commune de favoriser les PME, créatrices d'emplois.

Ils souhaitent enfin que le tourisme devienne une des priorités de la relation économique franco-qubécoise. Ils conviennent de la tenue, dans les meilleurs délais, de rencontres portant sur le tourisme et les infrastructures touristiques.

C. L'intensification des échanges dans le domaine des autoroutes de l'information

Les deux Premiers ministres se félicitent de la coopération entre la France et le Québec sur le dossier des autoroutes de l'information. Ils saluent les nombreuses collaborations industrielles et rapprochements entre Centres de recherche français et québécois qui sont intervenus en une année après qu'il a été décidé de retenir ce secteur comme un axe prioritaire des relations franco-qubécoises. Ils souscrivent à la déclaration d'orientation sur le multimédia annexée au présent relevé de décisions. Ils prennent note de la signature du protocole pour la mise en oeuvre de ce document en 1996-1997.

Ils souhaitent que la coopération franco-qubécoise dans ce domaine s'intensifie et qu'elle favorise la promotion de la langue française sur ce terrain. Ils considèrent cette coopération comme un moyen d'appuyer l'action commune de la France et du Québec en matière de culture et d'éducation.

D. Les priorités de la relation culturelle, scientifique et technique

Les deux Premiers ministres se réjouissent des résultats de la Commission permanente réunie à Paris en février dernier. Ils décident d'engager des actions qui

enrichiraient cet aspect de la relation franco-québécoise. Des projets concrets ont ainsi été envisagés:

1. Actions envers la jeunesse

À la lumière du succès des expériences pilotes menées au cours de la dernière année, les deux Premiers ministres se sont mis d'accord pour centrer l'action de l'OFQJ sur la formation professionnelle des jeunes, afin de lutter contre le chômage qui les frappe durement. Cette démarche permettra de souligner fortement la place d'un organisme dont la France et le Québec considèrent qu'il est l'un des instruments efficaces et adaptés de leur coopération. Les deux Premiers ministres conviennent de multiplier les stages en entreprise, d'en enrichir le contenu et de chercher dans les meilleurs délais à leur donner un prolongement professionnel.

Cette approche s'inscrira dans une ouverture sur l'extérieur. Des contacts seront ainsi établis avec les communautés francophones d'Europe et d'Amérique. Le cas échéant, des actions communes avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse pourront être étudiées.

Par ailleurs, les deux Premiers ministres demandent qu'une attention particulière soit portée sur les relations écoles-entreprises et formation-emploi. Le Premier ministre du Québec a quant à lui fait part de nouveaux programmes d'aide visant à faciliter les études des jeunes en France.

2. La coopération entre administrations

Les deux Premiers ministres se félicitent des contacts entre l'administration française et l'administration québécoise. Ils sont heureux de constater que cette coopération engagée de longue date s'enrichit continuellement. Elle peut notamment être poursuivie par des échanges entre les corps de contrôle français et leurs équivalents québécois. Ils prennent note de l'organisation de stages grâce au soutien de l'OFQJ en 1995 et 1996 dans des institutions et ministères français et québécois.

3. La coopération interrégionale

Les deux Premiers ministres se félicitent des échanges entre collectivités locales françaises et québécoises destinés à promouvoir leur développement économique. Ils souhaitent une intensification de la coopération entre les instances gouvernementales de décentralisation et de régionalisation françaises et québécoises.

4. La coopération judiciaire

Les deux Premiers ministres constatent qu'une actualisation de l'entente sur l'entraide judiciaire signée entre la France et le Québec en 1977 est nécessaire compte tenu de l'évolution juridique intervenue en France et au Québec. Ils donnent instruction à leurs ministres compétents d'engager rapidement des négociations afin que la nouvelle entente puisse être signée dans les meilleurs délais.

5. Le développement des relations culturelles

Les relations culturelles entre la France et le Québec sont fondamentales. Les deux Premiers ministres se félicitent de ce que ces relations prennent désormais en compte le domaine des autoroutes de l'information. Ils se réjouissent de la perspective de l'organisation d'une manifestation, en France et au Québec, faisant ressortir les éléments de patrimoine commun. Le Premier ministre de la République française indique son souhait de voir accueillie au Québec la rétrospective Pierre Soulages actuellement présentée à Paris. Par ailleurs, une rencontre des écrivains québécois se tiendra à Paris à l'automne prochain dans le cadre du «Temps des livres». Enfin, les deux Premiers ministres se félicitent de la signature prochaine d'un accord entre Télé-Québec et la Cinquième Chaîne en France en matière de formation, de recherche et de coproductions.

Les deux Premiers ministres se réjouissent que l'amitié entre la France et le Québec dépasse largement le cadre gouvernemental et institutionnel. À cet égard, ils soulignent le rôle majeur des Associations France-Québec et Québec-France et indiquent leur volonté d'encourager leur développement.

E. Francophonie

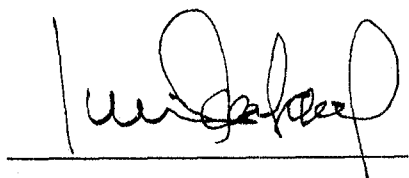
Les Premiers ministres soulignent fortement l'importance de la promotion du français dans le monde. Ils se félicitent du rôle moteur que la France et le Québec jouent au sein de la Francophonie dans la construction de la communauté francophone. C'est avec une grande satisfaction qu'ils rappellent les résultats obtenus lors du dernier Sommet de la Francophonie. Ils s'engagent à poursuivre cette collaboration, pour la mise en oeuvre, dans les meilleurs délais, des

décisions prises à Cotonou, plus particulièrement la création du poste de secrétaire général de la Francophonie et le développement des programmes mobilisateurs. Ils souhaitent conserver la même approche de collaboration pour le prochain Sommet de Hanoï.

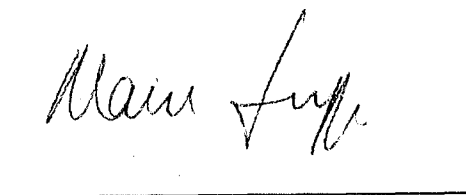
À l'issue de leur entretiens, M. Bouchard et M. Juppé conviennent que la prochaine rencontre des Premiers ministres français et québécois aura lieu en France en 1997.

Fait à Montréal, le 11 juin 1996

Le Premier ministre
du Québec,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Parizeau', written over a horizontal line.

Le Premier ministre
de la République française

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Juppé', written over a horizontal line.